



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Grande Béroche lance son premier appel à projets culturels : soutenir la création et la diffusion, favoriser l'émergence des talents

La Commune de La Grande Béroche annonce le lancement de son premier appel à projets culturels annuel, doté d'un budget de CHF 10'000.-. Cette initiative marque la première mesure concrète de la nouvelle politique culturelle communale, élaborée en 2025 en collaboration avec les acteur·trice·s culturel·le·s locaux·ales.

En soutenant financièrement les projets de création et de diffusion culturels sur son territoire, la commune souhaite favoriser en priorité **l'émergence de nouveaux talents**. Cette démarche s'inscrit en complémentarité avec les dispositifs cantonaux et communaux existants. Au-delà de cet objectif central, cet appel à projets poursuit plusieurs autres ambitions :

- **stimuler les collaborations** entre les acteur·trice·s culturel·le·s, sociaux·ales, éducatif·ve·s, économiques et autres secteurs ;
- **renforcer le rayonnement** de la commune de La Grande Béroche ;
- **faciliter l'accès à la culture** pour l'ensemble de la population.

L'appel à projets s'adresse aux collectifs, associations, institutions et particuliers – amateurs ou émergents – domiciliés sur le territoire communal. Toutes les disciplines sont concernées : arts visuels, spectacle vivant, musique, littérature, arts numériques, arts urbains ou encore projets pluridisciplinaires. Les projets devront se dérouler sur le territoire communal ou avoir un impact direct sur la commune et ses habitant·e·s.

Pour être éligibles, les projets doivent présenter un caractère inédit – nouvelle création, manifestation ou diffusion auprès d'un nouveau public – et être réalisables tant sur le plan technique que financier. Un comité d'évaluation, composé de professionnel·le·s du secteur culturel et de représentant·e·s de la commune, examinera les dossiers selon des critères définis. Une priorité sera donnée aux porteurs de projets disposant de peu ou pas d'autres aides publiques.

Les dossiers sont à déposer **au plus tard le 30 septembre 2026**. La décision du comité d'évaluation sera communiquée début décembre 2026. Le dossier complet est disponible sur le site internet de la commune : www.lagrandeberoche.ch.

La Grande Béroche, le 24 juin 2026

Le Conseil communal

Contact médias : M. Hassan Assumani, chef du dicastère de la cohésion sociale, Hassan.Assumani@ne.ch, 032 846 52 00



Comité d'évaluation de gauche à droite : Nicolas Feuz, Nicolas Farine, Cristel Martins, Mona Julliard, Hassan Assumani, Robert Sandoz et Christian Egger